

Vers une évaluation des risques plus efficace après les crises financières ?

Dossier



Nadia Smaili

Professeure, département
des sciences comptables,
ESG UQAM
smaili.nadia@uqam.ca¹



Stéphane Rousseau

Professeur et titulaire de
la Chaire en gouvernance
et droit des affaires
Faculté de droit,
Université de Montréal
stephane.rousseau
@umontreal.ca

L'objectif de cet article est de discuter les différents types de risques corporatifs, en particulier le risque lié à l'information financière et comptable et le risque juridique. Nous proposons divers mécanismes et outils pour une gestion des risques efficace. Nous examinons également les étapes de la gestion des risques et le rôle de la gouvernance et du contrôle interne dans le processus d'évaluation des risques. Enfin, l'article propose des conseils et recommandations aux dirigeants d'entreprise et aux administrateurs concernant la mise en place d'une gestion efficace des risques.

Mots clés : risque, gestion des risques, gouvernance, contrôle interne

This article examines types of risks particularly compliance and financial risks. We also analyse the role of corporate governance and internal control on risk management. We finally propose several recommendations to directors and top management to effectively implement enterprise risk management.

Plusieurs pressions s'exercent sur les entreprises pour mettre en place une gestion efficace des risques (ex : les agences de notation, les autorités réglementaires et financières, etc.). Plus particulièrement, la pression réglementaire s'est accentuée ces dernières années avec l'adoption de nouvelles lois (ex : la loi Sarbanes-Oxley et la loi Dodd Frank aux États-Unis) et de nouveaux règlements sur la gouvernance et la présentation de l'information financière. Leur objectif primordial est de regagner la confiance des investisseurs par l'amélioration de la qualité de l'information financière des entreprises et la gestion des risques liés à leurs activités. Or, la plupart de ces lois et règlements tentent de prévenir principalement les risques financiers bien que l'entreprise subisse un nombre important et diversifié de risques.

Ces risques ont des origines, des impacts et des conséquences différents. Ils peuvent être internes ou externes, contrôlables ou non contrôlables, prioritaires ou non prioritaires, sectoriels ou communs et nouveaux ou existants. De plus, les propriétaires d'entreprise (ou les actionnaires) s'attendent à ce que la direction et les responsables de la gouvernance mettent en place les outils

¹ Auteur pour correspondance